

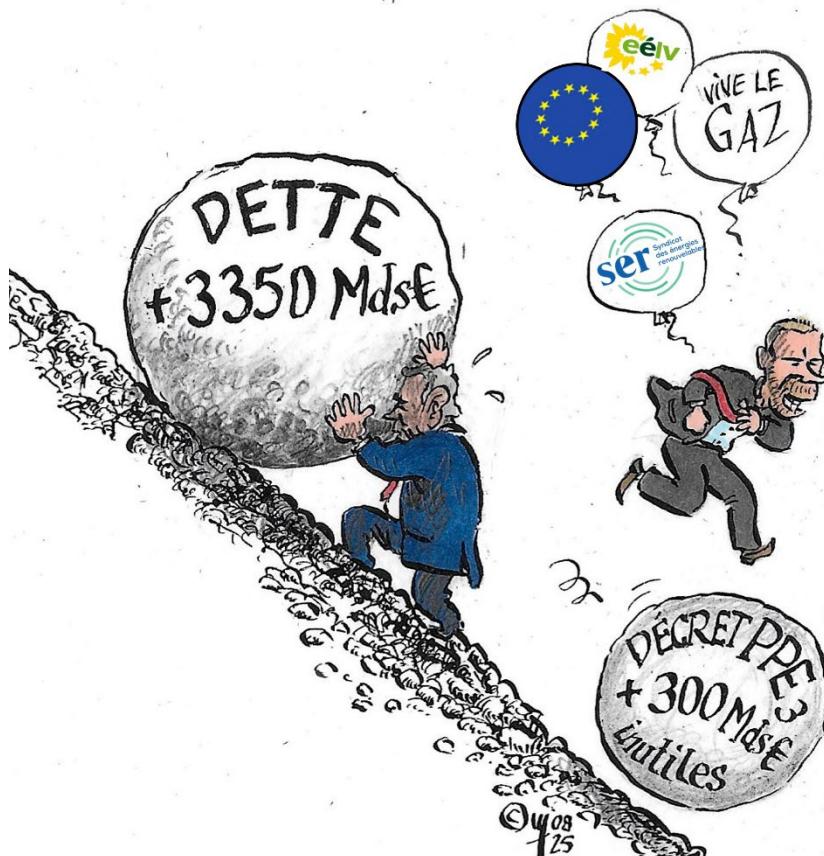
19 - INFOLETTRE PNC-France

L'Edito du Président Bernard Accoyer :

Le hiatus entre le soutien de l'opinion publique vis-à-vis du nucléaire civil et l'action du gouvernement et de son administration a beaucoup de mal à se résorber.

La tentative de passage en force du décret de la PPE3 par un ministre de l'Énergie et de l'Industrie inféodé aux lobbies gaziers et EnRi en est un exemple criant, alors que le projet de loi est encore en débat à l'Assemblée et que le bilan prévisionnel 2026-2035 de RTE, sur les conclusions duquel devrait se fonder la PPE, ne sera disponible qu'à la fin de l'année. Au bord de la cessation de paiement,

l'exécutif se plonge dans des investissements de près de 300 Mds€, considérés comme inutiles aujourd'hui. Dans le même temps la CRE annonce que les compensations financières aux producteurs d'EnRi (majoritairement étrangers) vont augmenter de 9 à 12Mds€ en 2025.



La timide réforme du coefficient d'énergie primaire (CEP) à utiliser dans l'élaboration du Diagnostic de Performance Energétique (DPE) pour les logements chauffés électriquement (réduction de 2,3 à 1,9 du coefficient alors que pour le gaz il reste à 1) illustre à merveille l'idéologisme et l'absence de fondement scientifique des décisions prises par l'exécutif. L'argument consistant à dire que cela permettra de réduire de 850 000 le nombre de « poubelles énergétique, il est on ne peut plus fallacieux. L'électrification des usages et le climat attendront

PNC, dans ce contexte, poursuit inlassablement ses actions. Nous rencontrons les dirigeants de toutes les instances détentrices d'un pouvoir de décision. Nous nous heurtons à un mur de mauvaise foi s'agissant de la DGEC. Nous avons eu un contact intéressant avec l'ADEME, mais nous avons du mal à suivre la présidente de la CRE, qui a, si l'on peut dire, une façon bien à elle de présenter les

problèmes du système électrique et sort de son rôle pour asséner des contre-vérités sur l'évolution prévisible du prix de l'électricité pour les consommateurs. À RTE, nous notons des avancées, même s'il reste du chemin à parcourir.

Les idées que nous défendons semblent progresser, même si le flux des sottises, dans le photovoltaïque et dans l'éolien, n'est pas interrompu.

Il est probable que le black-out ibérique, malgré les allégations sans fondement du gouvernement espagnol et, ce qui est scandaleux, de la CRE, aidera à dessiller certains. Il ne faut pas cependant sous-estimer la capacité des responsables espagnols et portugais à conduire une Commission européenne, évidemment complice, à pousser les feux sur l'interconnexion qui, dans l'état actuel des choses, aboutirait à ce que la France importe les difficultés des autres et exporte, à son détriment, ses remèdes, sans aucune contrepartie.

Le combat continue !

PNC-France en actions.

Présentation d'étape du bilan prévisionnel RTE 2026-2035 le 17 juillet 2025 : l'analyse de PNC-France

Dans l'Infolettre N°17 de mars 2025 nous avions évoqué la présence de PNC-France à la réunion préparatoire à la consultation publique du Bilan Prévisionnel (BP) 2026-2035 de RTE dont la diffusion est prévue fin 2025 (2026 pour les nouveaux scénarios étudiés). A l'époque, nous nous étions étonnés que le décret PPE3 puisse être publié avant la finalisation de ce bilan, qui devrait en toute logique servir de données d'entrée à la programmation pluriannuelle de l'énergie. Depuis la publication du décret a été suspendue, mais pour combien de temps ?

Le 17 juillet 2025, RTE a organisé une réunion publique pour lancer la concertation des parties prenantes sur la réactualisation des « *Futurs énergétiques 2050* ».

PNC-France constate que plusieurs alertes du président de RTE n'ont pas été suivies d'effet, constituant ainsi autant de zones aveugles (absence de réglementation nouvelle pour exiger de tous les fournisseurs les mêmes contraintes de service public, impact ignoré des EnRnp sur la stabilité du réseau, pas d'exigence de transparence de tous les coûts, etc.). Par ailleurs, RTE cite l'ADEME comme un partenaire fiable alors que l'agence prône un mix quasi sans nucléaire (12GW) à l'horizon 2050...

A son crédit RTE a élargi le champ des cas d'études par rapport à ceux publiés en octobre 2021. Des scénarios 100% EnR et/ou 100% nucléaire-hydro seront ainsi analysés, ce qui était proposé par PNC-France pour identifier, sans extrapolation hasardeuse, un optimum robuste. RTE brise aussi un tabou

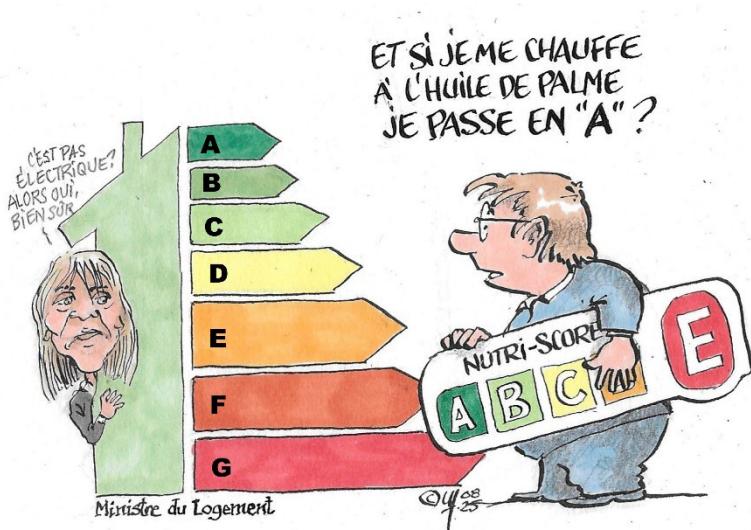


en évoquant une prolongation d'exploitation des réacteurs jusqu'à 80 voire 90 ans, pour autant que les conditions de sûreté soient respectées. Soit cela encourage à retarder le lancement du renouvellement soit cela procure une marge bienvenue pour compenser les délais de construction des EPR2 (mis en avant par les promoteurs des EnRi) et autorise un coup d'accélérateur sur la 4ème génération.

En revanche on note que les divers scénarios de croissance de la consommation électrique sont toujours présentés comme s'ils allaient nécessairement se produire. Or l'électrification des usages marque le pas, notamment en raison du coût de l'électricité. Ce dernier sera donc un facteur essentiel pour privilégier l'un ou l'autre scénario. Le schéma d'études présenté par RTE est incomplet de ce point de vue car il n'intègre pas les échecs des dernières années dans le bâtiment, la mobilité et l'industrie. Il devrait déterminer les seuils de prix de l'électricité permettant de franchir les seuils de conversion des usages : chauffage, mobilité personnelle, transport de marchandises, agriculture, entreprises captives en France, entreprises captives en Europe, entreprises libres de leurs implantations. Ces seuils devraient être comparés aux prix de l'énergie proposés dans les autres régions du monde. Nous aurions alors un tableau complet et un véritable choix de long terme.

L'exercice RTE va être intéressant à suivre.

Consultation publique pour la modification du DPE



discutable principe « énergie primaire » versus « énergie finale ». Un courrier dans ce sens a été adressé à Mme Valérie Létard, Ministre du Logement, le 1^{er} septembre. Lire ici [PNC-France conteste la nouvelle valeur du CEP](#)

L'électricité reste donc très pénalisée par rapport au gaz, puissant émetteur de gaz à effet de serre tout au long de sa chaîne d'approvisionnement (les fuites de méthane sont 28 fois plus impactantes que le CO₂ émis lors de la combustion). Ce DPE inique conduit à ignorer la qualité thermique intrinsèque des logements, désavantageant de manières indue 11 millions de propriétaires se chauffant à l'électricité décarbonée.

PNC-France ne baissera pas les bras face à ce pseudo-compromis, résultat de la complaisance de l'Administration face à la pression exercée par les lobbys gaziers européens.

PNC-France a largement participé à cette consultation qui s'est achevée le 5 août pour demander que le coefficient de conversion de l'énergie finale en énergie primaire (CEP) de l'électricité soit ramené à 1. Le 26 aout dernier le gouvernement a modifié le CEP de l'électricité en le réduisant de 2,3 à 1,9 tout en laissant le coefficient de conversion à 1 pour le gaz. C'est une avancée tout à fait insuffisante. Le choix arbitraire du coefficient de 1,9 est un compromis incompréhensible qui n'est même plus adossable au

PNC-France écrit à U. Van der Leyen et T. Ribera

PNC-France avait noté avec satisfaction que le **pacte pour une industrie propre** publié le 26 février 2025 ([Clean industrial deal - the roadmap](#)) prévoyait « d'évaluer les aides d'État en faveur des chaînes d'approvisionnement et des technologies nucléaires ». Nous constatons avec regret et un certain désappointement que le nucléaire, traité au cas par cas, est absent du nouveau cadre d'aides d'État présenté par l'exécutif européen quelques jours plus tard.

Le 25 mars 2025 PNC-France a donc **écrit à Ursula Von der Leyen et Teresa Ribera pour contester les procédures d'examens au cas par cas des projets nucléaires alors qu'un accord global simplifié avait été acté pour les EnRi**.

Le 2 juillet 2025, le secrétariat de Mme Ursula Von der Leyen nous a répondu en précisant que « le cadre récemment adopté pour les mesures d'aide d'État destinées à soutenir le Pacte pour une Industrie Propre (CISAF) réaffirme la volonté de la Commission d'apprécier des cas d'aides d'État en faveur de la production d'énergie nucléaire, compris pour les petits réacteurs modulaires et les réacteurs modulaire avancés. Il offre également des possibilités spécifiques pour les projets nucléaires. Par exemple, des subventions peuvent être accordées pour la production d'hydrogène bas carbone utilisant l'énergie nucléaire, à condition que celle-ci respecte les critères de réduction d'émissions. En outre, des aides à l'investissement peuvent soutenir le développement de capacités de fabrication pour les technologies propres, y compris pour le secteur nucléaire ».

Selon la Commission, la diversité et la « complexité des projets nucléaires, tant technique qu'organisationnelle, rend inappropriée et inefficace l'application d'une approche uniforme au titre des règles de l'Union en matière d'aides d'État. Il convient donc d'adopter une évaluation au cas par cas, tenant compte des spécificités de chaque projet ».

En gardant le sens de l'humour, nous en concluons donc que tout va bien!

Impact de la modulation sur les REP

Le développement massif des EnRi oblige le parc nucléaire à s'effacer de plus en plus souvent et profondément. L'article joint qu'Yves Bréchet, membre de l'Académie des Sciences, nous autorise à publier « *Effets de la modulation sur les centrales nucléaires* », démontre qu'au rôle essentiel du nucléaire, le suivi de la consommation et le suivi saisonnier, va se substituer de plus en plus l'obligation de compensation de la variabilité des EnRi, dont l'amplitude va devenir considérable. <https://www.pnc-france.org/impact-de-la-modulation-sur-les-centrales-nucleaires/>



Les Webinaires de PNC-France

Le succès de nos webinaires ne se dément pas, réunissant plus de 300 participants en moyenne ! Ils permettent d'éclairer l'actualité grâce à l'intervention de personnalités reconnues pour leurs compétences et leur liberté de ton.

Le prochain webinaire, dont la date reste à définir, nous donnera l'occasion d'échanger avec Vincent Berger, Haut-Commissaire au CEA, auteur d'une analyse critique très remarquée de la PPE3.

Pour la suite, comme PNC-France souhaite que l'OPECST soit plus sollicité pour nourrir la réflexion scientifique des débats parlementaires sur les sujets qui nous préoccupent, nous envisageons de contacter le président ou le vice-président de l'OPECST pour leur demander de participer à un prochain webinaire.

PNC-France maintient la pression sur les politiques



Face aux errements de la politique énergétique du pays, de l'idéologie anti-nucléaire bien ancrée dans toutes les strates de l'administration et des agences gouvernementales, PNC-France réagit en écrivant régulièrement aux décideurs politiques pour les informer, les alerter, et pour leur confirmer l'urgence des décisions

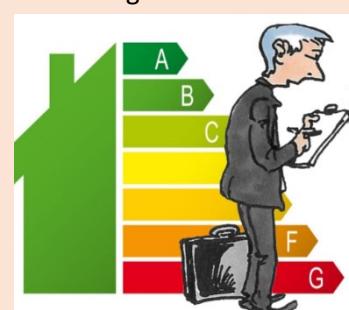
à prendre, non seulement pour la préservation du climat mais également pour sauver notre modèle social.

M. le Président de la Cour des comptes, dans votre rapport public thématique sur le DPE, vous justifiez la préférence entretenue par l'Etat de l'usage d'une source d'énergie, le gaz, fortement émettrice de GES, ce qui heurte le sens commun !

Le 17 juin 2025, PNC-France a écrit à M. Pierre Moscovici pour contester plusieurs assertions de son rapport sur le DPE.

Le raisonnement de la Cour des Comptes considérant que le coefficient multiplicateur (coefficient d'énergie primaire, CEP) affecté à l'électricité décarbonée est fondé sur des principes thermodynamiques, est spéieux et non fondé scientifiquement. A ce titre le gaz devrait aussi être soumis à un CEP pour intégrer les pertes énergétiques tout au long de sa chaîne d'approvisionnement. De même l'argument selon lequel les émissions de GES sont prises en compte dans l'étiquette énergétique tombe à plat puisque c'est la moins bonne des deux étiquettes qui est retenue pour la classification des logements.

Les conséquences de ces choix, intellectuellement défaillants, sont délétères, économiquement et environnementalement. Lire le courrier [DPE-PNC-dénonce-un-biais-contre-une-électricité-française-décarbonée](#)

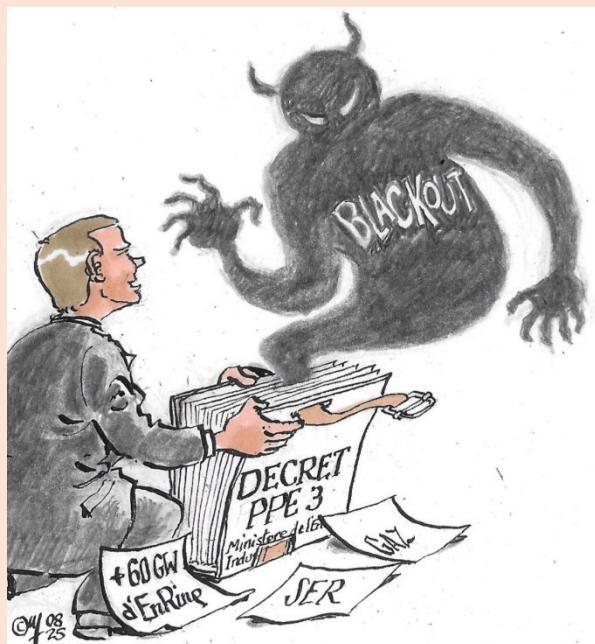


M. Le Président de la République, il n'est pas acceptable que deux ministres espagnols rejettent la responsabilité du blackout ibérique sur la France en dénonçant le manque d'interconnexions.

PNC-France a écrit à M. Emmanuel Macron pour lui rappeler que chaque pays est responsable de la stabilité de son propre réseau et que l'Espagne n'a pas à transférer au réseau européen, via la

France, la responsabilité d'assurer la stabilité du réseau ibérique. L'initiative des deux ministres ibériques est inacceptable. La France doit veiller à garder la maîtrise de son électricité et à se protéger des effets des politiques énergétiques aventureuse de certains de ses voisins. Elle doit réagir avec vigueur face à cette désinformation, dans l'attente du rapport définitif du régulateur européen, l'ENSTO-E. Lire le courrier [Lettre-ouverte-à-E-Macron-blackout-ibérique-interconnexions-souveraineté-électrique-française](#)

M. le Président de la République, il n'est pas acceptable que l'Europe attende 2030 pour mettre en place son architecture politique et réglementaire visant l'équité, la neutralité technologique et la rentabilité de toutes les sources de productions, pour renforcer la compétitivité de l'UE.



PNC-France a écrit le 7 juillet à M. Emmanuel Macron pour qu'il agisse sans délai auprès du Conseil européen. Certes, la décision d'inclure le nucléaire dans la stratégie énergétique européenne est bonne, mais reporter les actions concrètes au-delà des élections européennes de 2029 est totalement irresponsable. L'application des deux principes de neutralité et de primauté à la décarbonation doit être immédiate, et il faut contraindre l'ensemble de la réglementation européenne actuelle à les respecter. Lire le courrier complet : [Lettre-ouverte-au-président-Macron-la-stratégie-dilatoire-de-la-CE](#)

NB : des copies de ce courrier ont été adressées à M. Bayrou, M. Barrot, Mme Pannier-Runacher et M. Ferracci

Le 18 juillet, le secrétariat de M. Ferracci a répondu à PNC-France en ces termes : « les efforts du Ministre pour promouvoir toutes les énergies décarbonées, dont le nucléaire, commencent à avoir quelques effets. La communication d'une proposition de règlement ne suffit pas, il s'agit cependant d'un net revirement après des années de soutien exclusif aux énergies renouvelables et de mise à l'index du nucléaire. Cette communication revient sur la lettre de mission du Commissaire HOEKSTRA, qui devait proposer une directive Red4. Il faut désormais concrétiser cette avancée dans les textes, le Ministre s'y emploie ».

Le 6 août, Jean Noël Barrot, Ministre de l'Europe et des affaires étrangères, a répondu à PNC-France en rappelant les diverses avancées défendues par la France en termes de reconnaissance du nucléaire (éligibilité des producteurs d'énergie nucléaire aux contrats d'achats d'électricité de long terme (PPA) et aux contrats pour différence (CfD), inclusion du nucléaire comme une technologie « zéro-net » (NZIA), maintien explicite du principe de neutralité technologique dans la proposition de règlement du Fonds européen de compétitivité, etc..)
La chaîne de valeur du nucléaire retrouve (enfin) les faveurs de la BEI (Banque Européenne d'Investissements) qui a octroyé un prêt de 400 millions d'Euros à Orano. Cette dynamique doit être entretenue.

Cependant la volonté affichée par la Commission de présenter un nouvel objectif d'EnRi dans le cadre post-2030 inquiète tout particulièrement le ministère. Ce dernier défendra, comme le

demande PNC-France depuis des années, des objectifs de réduction des GES dans une approche technologiquement neutre.

M. Le Président de la République, prenez en compte les alertes de RTE et mettez fin aux dérives de la politique énergétique de la France



Le 4 juillet PNC-France a écrit à M. Emmanuel Macron pour lui demander de suspendre la publication de la PPE3, de freiner le développement des énergies intermittentes, restaurer les capacités pilotables du réseau et surtout de lancer une étude d'impact indépendante, confiée à l'Office Parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques et Technologiques (OPECST) avec le soutien des Académies.

PNC-France dénonce par ailleurs un mélange des genres entre militantisme, administration et pouvoirs publics, qui entretient une idéologie anti-nucléaire contraire à l'intérêt général et à la souveraineté énergétique nationale. Lire la lettre ouverte [lettre-ouverte-a-emmanuel-macron-les-derives-de-la-politique-energetique-francaise](#)

M. Le Premier ministre, nous approuvons sans réserve votre décision d'avoir suspendu in extremis la publication prématurée du décret de la PPE3, voulue par certains de vos ministres qui s'obstinent à satisfaire les exigences du lobby gazier et des industriels des énergies renouvelables.

PNC-France a écrit à M. François Bayrou le 19 aout 2025 pour rappeler quelques points fondamentaux de ce texte, toujours en débat à l'assemblée.

- Se focaliser sur la décarbonation et l'électrification des usages plutôt que sur la seule production d'électricité. Les résultats très médiocres obtenus à ce jour devraient alerter le gouvernement.
 - S'interroger sur la fuite en avant mortifère des investissements EnRi, surtout dans le contexte économique actuel. Faire une pause dans les décisions d'investissements n'est pas un tabou. Il n'y a en effet aucune urgence, ni en termes de capacités ni en termes d'emplois industriels, les projets en cours couvrant déjà plusieurs années d'activité.
 - S'appuyer sur des études d'impact sérieuses et rigoureuses, avec l'appui des Académies et sous le contrôle de l'OPECST (PNC-France a envoyé un courrier dans ce sens à M. Stéphane Piednoir, président de l'OPECST), pour déterminer le mix optimal et préserver l'avenir économique et souverain de notre pays RTE vient d'annoncer l'engagement d'une telle étude, qui est annoncée pour fin 2026, et il importe que votre gouvernement veille aux conditions de

son exécution (périmètre d'étude, intervenants, etc.) pour que les résultats en soient incontestables. Lire la lettre ouverte : [Stop-ou-encore-quelle-programmation-pluriannuelle-pour-le-climat-PPE3](https://www.pnc-france.org/stop-ou-encore-quelle-programmation-pluriannuelle-pour-le-climat-PPE3)

NB : des copies personnalisées de ce courrier ont été envoyées à Mme Agnès Panier-Runacher et M. Marc Ferracci. A noter que l'analyse « Stop ou encore ? » de M. Jean-Luc Salanave, industriel à la compétence scientifique reconnue, dans laquelle il liste 12 raisons de se révolter à la PPE3, a été envoyée à chacun des destinataires (<https://www.pnc-france.org/wp-content/uploads/2025/08/20250809-PPE3-Stop-ou-Encore-.pdf>).

PNC-France dans les médias

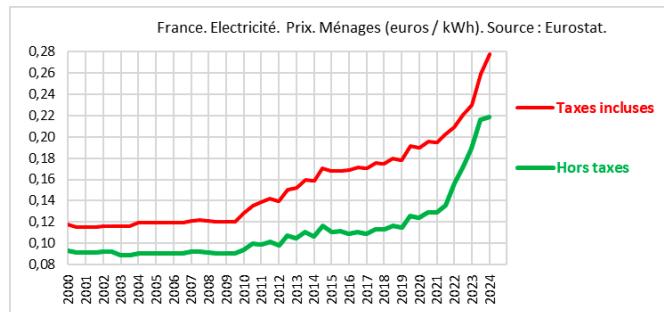
Début juin, **Bernard Accoyer** et **François Goulard** ont signé une tribune pour dénoncer le DPE : « Quand l'Etat aggrave sciemment la crise du logement ! »



Dans la même veine **Bernard Accoyer** a signé une tribune dans la page Débats des Echos du 18 juin 2025 pour dénoncer la définition du DPE qui comporte une hérésie favorisant le chauffage au gaz et à sous-estimer la qualité du parc de logements français, sans aucune justification technique.



Le 23 juin, **Bernard Accoyer** et **Xavier Moreno** (CEREME) ont publié une tribune sur Figaro vox pour demander : « *Combien de Français savent que l'éolien et le solaire ont fait doubler leur facture d'électricité depuis 2010 ?* »



Le 25 juin, **Bernard Accoyer** a plaidé sur Europe 1 pour qu'un moratoire sur les investissements massifs dans les EnR soit mis en place, les projets en cours étant largement suffisants.

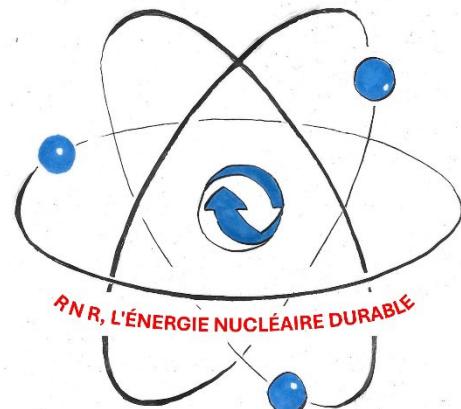
Le 7 juin, **Jean-Pierre Pervès**, responsable scientifique de PNC-France, a signé une interview percutante dans l'Eclaireur pour dénoncer l'incohérence de la stratégie de l'Etat : Un, on met un coefficient de 2,3 sur l'électricité décarbonée du DPE, deux, on taxe 2 fois plus l'électricité que le gaz, trois, l'Etat développe massivement les EnR qu'il protège des fluctuations du prix de l'énergie avec des tarifs garantis, en prenant en charge les coûts des réseaux, des stockages et de flexibilité via la contribution au service public de l'électricité (CSPE) ou la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFEE), etc. Résultat le prix de l'électricité s'envole. Donc, on dit aux gens qu'il faut électrifier les usages et on leur colle trois contraintes extrêmement fortes. C'est un non-sens total.

Claire Kerboul, membre de PNC-France a publié en mai dernier un ardent plaidoyer pour le nucléaire durable dans le cadre du dossier « Nucléaire en France, la renaissance ? » de la Revue Progressiste. Elle rappelle quelques points clés :

1 - Relancer le nucléaire en France est sans avenir s'il n'est pas pensé d'abord en termes de « nucléaire durable », c'est-à-dire en intégrant les réacteurs à neutrons rapides (RNR), seuls capables d'utiliser sans gaspillage la totalité de la ressource en uranium.

2 - A l'heure du réchauffement climatique et de l'abandon, subi ou maîtrisé, des énergies fossiles, relancer le nucléaire en France n'est pas une option énergétique parmi d'autres : avec l'hydraulique, c'est la seule capable d'assurer une production électrique pilotable décarbonée.

3 - Relancer le nucléaire nécessite donc une stratégie « ressource » qui repart des stocks de centaines de milliers de tonnes d'uranium dont notre pays dispose sur son sol. C'est une vraie rupture éthique et technologique et non - comme on le dit trop souvent - une solution de continuité pour gérer les déchets du parc REP.
Retrouvez l'article dans son intégralité : « Face au défi climatique, le nucléaire durable est incontournable »
<https://lnkd.in/edfeiAWD>



PNC-France reste vigilant face aux infox :

PNC-France veille depuis 2021 à ce que l'information consacrée au nucléaire soit la plus objective possible.

Depuis l'infolettre n° 18, nous avons émis 1 courrier vers une collectivité locale et 5 courriers vers les médias. Les courriers ont été adressés au **Président de Valence Romans Agglomération** qui considère œuvrer pour la décarbonation en multipliant les investissements dans le solaire, à **Sud-Ouest** qui a publié un article démontrant que les investissements actuels dans les interconnexions étaient la solution pour pallier un risque d'effondrement du réseau ibérique, à **France TV Info** qui a mis sur son site un article sur l'utilité des éoliennes en mer en oubliant de dire que c'est une technologie ruineuse, à **Ouest-France** qui a publié un article largement inspiré par le SER, article qui insiste sur l'urgence de publier la PPE3, à **BFM Business** qui s'interroge sur le gaspillage de l'électricité excédentaire mais qui propose des solutions incohérentes, à **Sud-Ouest** enfin qui vante les avantages de l'autoconsommation collective mais qui est aveugle à la pénalité que cela représente pour l'amortissement des moyens de production collectifs alors que nous sommes en excédents de production.



Aucun de ces courriers n'a donné lieu à une réponse. Certes BFM a complété l'émission dont nous avions fait la critique par une autre émission expliquant les causes réelles des excédents de production et leurs conséquences. Avec un peu d'optimisme, on pourrait penser que nous y avons été pour quelque chose !

Adhésion : pensez à renouveler votre cotisation

<https://www.pnc-france.org/devenir-membre-pnc-france/>

